



Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

28 | 2000

La "Lettre sur les aveugles"

Marie LECA-TSIOMIS, *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*

Lucette Perol



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rde/214>

ISSN : 1955-2416

Éditeur

Société Diderot

Édition imprimée

Date de publication : 15 avril 2000

ISSN : 0769-0886

Référence électronique

Lucette Perol, « Marie LECA-TSIOMIS, *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique* », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 28 | 2000, mis en ligne le 21 novembre 2006, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rde/214>

Propriété intellectuelle

article de Benoît Melançon et d'une référence donnée à cette occasion, RDE (et les articles qui y sont contenus) est absente de la bibliographie, ce qui ne laissera pas de surprendre étant donné tout de même son importance dans le champ des études diderotiennes.

Marc BUFFAT

Marie LECA-TSIOMIS, *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*, Oxford, Voltaire Foundation, SVEC, 375, 1999, 500 p., index.

Il faut d'abord dire le plaisir — pas si fréquent — qui ne se dément pas tout au long de la lecture de ce livre, de trouver une étude approfondie, largement documentée et toujours convaincante, servie par une langue riche et précise, jamais pédante, et un style vif, concis et élégant qui doit sans doute quelque chose à la fréquentation assidue de l'œuvre de Diderot. L'allégresse est communicative.

M. L.-T. choisit pour aborder l'*Encyclopédie* un angle non encore étudié : l'intérêt que Diderot, parti sur un projet différent, découvre assez rapidement pour la définition des mots de la langue courante, dont il se charge lui-même et qui constitue le troisième tiers de sa collaboration, avec les arts mécaniques et l'histoire de la philosophie. Le projet encyclopédique en est infléchi en direction de la fonction d'un dictionnaire de langue mais il n'y perd rien, au contraire, dans la diffusion du message philosophique. C'est à l'intersection de ces deux missions — transmettre la langue et « changer la façon commune de penser » — que s'exerce l'analyse menée par cet ouvrage. Diderot justifie dans l'article ENCYCLOPÉDIE la place de la langue au nombre des objets d'étude, et il rattache tous ces articles à l'arbre de la connaissance par le sous-titre « grammaire ». M. L.-T. n'emploie jamais sans guillemets ce mot dans cette acception tant elle est éloignée de nos habitudes, et il prend valeur de clin d'œil lorsqu'il introduit sous des apparences banales des contenus parfois subversifs.

D. a travaillé, on le sait, à partir du *Dictionnaire universel* dit *Dictionnaire de Trévoux* que tout le lectorat auquel il s'adressait avait entre les mains dans des éditions récentes. C'est pourquoi la première partie de l'ouvrage s'attache, pour mieux évaluer la rupture que constitue l'*Encyclopédie*, à replacer celle-ci dans la lignée des dictionnaires en distinguant les strates qui devaient aboutir à faire du *Trévoux 1743-1752* non seulement le répertoire le plus vaste des mots sur lesquels un nouveau dictionnaire était attendu, mais la somme des définitions admises à ce moment et un fatras d'exemples, « bruit de foule du siècle », sur lesquels exercer sa critique. L'ouvrage dit tout des filiations, rivalités, emprunts, polémiques d'où sortent les innovations en matière de dictionnaires au cours de la première moitié du siècle : le *Furetière* (1690) à qui l'on doit, au grand scandale de l'Académie, la fusion du vocabulaire des métiers et des savoirs avec celui de la langue commune et même du « bel usage » ; la « calvinisation » du *Furetière* par Basnage (1701) et la réaction opposée avec la contrefaçon anonyme de 1704 qui sera le premier *Trévoux*. Tous introduisent, dans les corrections de définitions et le discours parallèle des exemples, l'écho des controverses religieuses du temps sous-tendues par l'hostilité des exilés du Refuge au monopole idéologique du royaume. Les jésuites voient une terre de mission dans l'édition de dictionnaires qui, partant d'une définition antérieure pour la modifier, sont lus et pas seulement consultés et, tout en refusant d'avouer leur participation directe à l'entreprise, ils garderont le contrôle des éditions du *Trévoux* qui vont se succéder. Elles bénéficient du double

privilège d'être imprimées dans une principauté indépendante et d'être patronnées par le duc du Maine, et se prévalent de l'impartialité qui sied à un dictionnaire. Elles ont abandonné le latin et repris le titre de « dictionnaire universel » du *Furetière* qui n'est plus réédité. L'édition de 1721, beaucoup plus ample — cinq volumes — a pour responsable le P. Souciet et compile les ouvrages spécialisés de l'importante bibliothèque du collège Louis-le-Grand ainsi que les travaux des missionnaires mais elle met en avant les collaborations autres que jésuites. Les éditions suivantes ne seront que des versions augmentées de celle de 1721. Elles restent l'œuvre d'un seul homme mais elles ont ouvert la voie à une rédaction collective et dérivent, de leur réputation de dictionnaires de langue, vers un contenu encyclopédique.

C'est pourquoi, s'éloignant de la *Cyclopaedia* de Chambers, dictionnaire des arts et des sciences qui excluait la langue non technique, le maître d'œuvre de l'*Encyclopédie*, tout en retenant, point important, le système des renvois, en vient peu à peu à s'appuyer pour l'essentiel sur la nomenclature énorme du *Trévoux*, ne serait-ce que pour en exclure les mots extravagants à la définition oiseuse... en donnant ses raisons, ce qui est déjà un questionnement du questionnement et un appel au rire philosophique M. L.-T. mène en détail une observation comparée des nomenclatures à partir de l'échantillon 10 - JOUISSANCE dont elle justifie le choix par son appartenance au tome VIII, sous presse en 1759, postérieur au *Trévoux* 1752 et le dernier à contenir un grand nombre d'articles de « grammaire » de Diderot. Ce choix aura, mais nous ne le saurons qu'à la fin du livre, un autre intérêt et une autre richesse, passionnante. Dans le contenu des définitions, plutôt que de prétendre démêler toujours « qui prend quoi, à qui et quand », sachant que la fabrication des dictionnaires repose sur la « flibusterie » (Chambers) et que le rapport avec les sources n'y a pas le même sens que dans d'autres domaines de la littérature, M. L.-T. fait apparaître ce qui rend unique le « faire » de Diderot, méthode critique et patte de l'écrivain.

La « tentative d'un siècle philosophe » (art. ENCYCLOPÉDIE) se mesure aux enjeux du choix du titre *Encyclopédie, dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, mais aussi à l'originalité d'inclure dans les savoirs la langue commune, « cadre de la pensée, appréhension du monde, espace décisif de l'échange et de l'erreur, lieu essentiel de la liberté de penser et de l'exercice de l'entendement » (M. L.-T. p. 253). Au début de l'entreprise, Diderot s'est consacré surtout à la description des arts, puis après le départ de Prades et Yvon et la mort de Mallet, à l'histoire de la philosophie. A ce moment, dans la ligne de la *Cyclopaedia*, il n'est pas encore question de faire place à la langue commune. Les seuls articles marqués « grammaire » et qui portent sur la langue sont les articles de synonymes, repris, non sans esprit critique, de l'ouvrage de l'abbé Girard et signés de Diderot. Nombreux dans les trois premiers tomes, ils se raréfient puis disparaissent en même temps qu'apparaissent et se multiplient dans la branche « grammaire » ceux qui portent sur un seul mot de la langue courante, ainsi débarrassés de ses associés qui brouillaient l'ordre alphabétique et incitaient à un jeu puéril sur les mots aux dépens des notions. Diderot s'en explique dans l'article ENCYCLOPÉDIE : il a découvert « trop tard » cette mission de transmission de la langue à la postérité et ce terrain privilégié de la philosophie. Il faut donc « tout définir » et « pas pour ses contemporains seulement », ce qui oblige à aller au fond des choses, intégrer des mots nouveaux quand ils sont utiles, regrouper ce qui concerne une même notion. Il lui est commode de partir d'une définition existante — celle du *Trévoux* — mais lorsqu'il en a classé et regroupé les éléments dispersés, supprimé les mots superflus, amplifié s'il y a lieu les esquisses, en évitant le recours à l'étymologie et en excluant les définitions synonymiques et

leurs à-peu-près pour distinguer soigneusement au contraire les termes de sens voisin, il en a fait du meilleur Diderot. L'étude du processus, pour minutieuse qu'elle soit, n'est jamais lassante. Dans les articles de « grammaire », sauf intention ironique, Diderot ne fait guère usage des citations qui relèvent de la méthode d'autorité, mais il lui arrive de les remanier en exemples, l'important étant le contenu, non l'auteur, surtout lorsque l'attribution est douteuse et qu'elles ne sont qu'un matériau pour la critique, emprunté au catalogue des préjugés. Cette critique s'exerce principalement dans les domaines de la religion, de la politique et des axiomes généraux de philosophie, de morale et de conduite sociale. L'étude détaillée qu'en fait M. L.-T. est un plaisir. A l'opposé de Voltaire dont la préoccupation d'académicien à propos du dictionnaire est bien distincte de l'inspiration des articles du *Dictionnaire philosophique*, Diderot n'a pas réservé à ses œuvres personnelles les plus fulgurantes les hardiesses de sa pensée : dans la rubrique « grammaire », des articles anodins (FORTUIT, IMPARFAIT, IMPERCEPTIBLE, IMPÉRISSABLE, INVARIABLE, NAITRE, NÉANT) s'ils sont lus en continuité, réservent la découverte de tout son système philosophique, et il s'est bien gardé de les relier par des renvois qui auraient attiré l'attention sur leur cohérence.

Mais l'exploration d'un certain nombre d'articles de « grammaire » du tome VIII, rédigés en 1757-1759, révèle une autre source d'intérêt, et non la moindre, pour ceux qui s'intéressent à Diderot. C'est « le volume des tempêtes », celui des polémiques qui aboutiront à l'interdiction de l'*Encyclopédie*, celui de la désertion de D'Alembert, des orages familiaux et surtout de la rupture avec Rousseau. Lus par M. L.-T., INSIGNE, INDIGNE, INNOCENCE, HAINE, INDIGNATION, IMPROBATION, IGNOMINIE, INDISPOSÉ, INTRAITABLE, IMPARDONNABLE, INDISCRET, INÉGAL, ISOLÉ non seulement disent « l'entrée de la souffrance dans le dictionnaire comme une nouvelle dimension donnée à l'art de définir », mais font de l'*Encyclopédie* le vecteur de la poursuite d'un dialogue philosophique qui n'aura jamais cessé entre les deux écrivains. Ainsi la discussion avec le *Trévoux* que constituent les articles de « grammaire » et qui nous restitue l'écho de bien des débats du temps s'enrichit-elle de ce complément qu'une lecture perspicace nous révèle. Qui savait que l'*Encyclopédie* cachait un trésor à la lettre i ?

Lucette PEROL

Martine GROULT, *D'Alembert et la mécanique de la vérité dans l'Encyclopédie*, Paris, Honoré Champion, 1999, 505 p.

Ce livre orné d'une très belle iconographie est issu d'une thèse. Il répond au projet ambitieux de mettre au jour la théorie de la connaissance proposée par D'Alembert dans l'*Encyclopédie*. L'auteur nous fait voir D'Alembert à la table de travail de l'*Encyclopédie* et cherche à dégager le style que D'Alembert entend donner au Dictionnaire raisonné. Ce style, Martine Groult le caractérise par une figure centrale, celle du génie inventeur, expression qui se trouve dans l'article ÉLÉMENTS DES SCIENCES où D'Alembert préconise de pénétrer dans le génie de l'inventeur afin de se mettre en état d'aller plus loin que lui, à force d'étude et d'exercice. On peut regretter, à ce propos, que Martine Groult n'ait pas suffisamment explicité la différence, mise en place par D'Alembert dans cet article mais aussi par Diderot dans l'article ENCYCLOPÉDIE, entre l'ordre réel et arbitraire suivi par l'inventeur, fait de désordre et de hasard et, par conséquent, difficile à reconstituer et à utiliser méthodologiquement, et l'ordre d'exposition de